



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°30/ACAJ/2023

**Kinshasa, le 7 décembre 2023 – L'Association Congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ) suit attentivement le déroulement de la campagne électorale en prévision des scrutins présidentiel, législatif, provincial et local, prévus le 20 décembre 2023.**

De manière générale, elle note que cet exercice démocratique permet aux uns et aux autres de présenter et de défendre leurs offres politiques respectives quant à l'amélioration substantielle du bien-être des Congolaises et Congolais.

Cependant, elle constate avec préoccupation la montée, dans des états-majors de certains candidats à la Présidence de la République, des discours injurieux, diffamatoires et surtout d'incitation à la haine tribale. Ces discours semblent relever d'une stratégie politique savamment calibrée en vue de désorienter le peuple dans le choix de ses futurs gouvernants, le 20 décembre prochain.

Les attaques personnelles telles que distillées au cours des meetings électoraux ou dans les réseaux sociaux portent atteinte à la dignité humaine, à la liberté d'expression, et au climat de paix et de concorde nationale. Un tel environnement ne peut qu'être propice à une violence irrationnelle au sein de la population.

L'ACAJ invite particulièrement à la retenue tous les candidats à la présidentielle. Il les appelle par ailleurs à fédérer tous les segments de la communauté nationale et non à ériger des espaces sectaires au sein desquels le vouloir-vivre ensemble deviendrait une illusion et un simple slogan. **A déclaré Me Joséphine MBELA, Présidente ad intérim de L'ACAJ.**

Elle rappelle que les candidats à la présidentielle sont des adversaires politiques et non des ennemis dont les soubassements seraient leurs origines régionales et/ou ethniques.

D'aucuns n'ignorent que les principaux ennemis de la RDC sont notamment la pauvreté, l'insécurité chronique, la corruption, l'injustice etc. C'est pourquoi, au-delà des différences idéologiques et politiques, le combat politique doit être focalisé sur ces défis et s'incruster dans une quête de bonne gouvernance. Et Pour y parvenir, la cohésion nationale est essentielle.

Eu égard à ce qui s'apparente à des actes préparatoires à une perturbation assumée du processus électoral, l'ACAJ demande au CSAC et à la CENI de faire preuve d'une tolérance zéro en sanctionnant tous les candidats dont les discours s'inscrivent à l'antipode des règles préalablement édictées pour une campagne électorale respectueuse des valeurs de paix et d'unité nationale.

**Bureaux**

- Kinshasa :  
05, Av. Kasongo, Quartier Socimat, C/Gombe  
- Lubumbashi :  
520, Av. Djamena, C/ Lubumbashi

Téléphone : +243 81 04 88 537, 84 00 46 298, 97 22 37 996

Email : [acajasbl@yahoo.fr](mailto:acajasbl@yahoo.fr)

Web site : [www.acajrdc.org](http://www.acajrdc.org)

Impôt : A1923800R

N° de Compte Bancaire TMB :

00017-11002-52482910001-51 ACAJ ASBL

**Représentations :**

- Bukavu - Mbuji-Mayi  
- Bunia - Kananga  
- Goma - Kalemie  
- Mbandaka - Likasi

Pour terminer, l'ACAJ réaffirme son engagement, d'une part à promouvoir et à défendre les droits de l'homme et, d'autre part à s'investir pleinement pour des élections libres, transparentes, crédibles et apaisées.

**Pour toute information complémentaire, contactez :**

Me Joséphine MBELA, Présidente ad intérim de l'ACAJ

Téléphone : +243 85 4599 103, 81 0488 537

Courriel : [acajasbl@yahoo.fr](mailto:acajasbl@yahoo.fr), ou [info@acajrdc.org](mailto:info@acajrdc.org)